



A-Priority CH-3003 Berne

Mesdames les Conseillères nationales
Maya Graf & Kathrin Bertschy
Alliance F
Waisenhausplatz 30 - Atelier 010
3011 Bern

Référence: 31-21.1/17.004688/17.021843
Berne, le 9 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

La lettre ouverte que vous m'avez adressée le 10 mai dernier m'est bien parvenue et je vous en remercie. Avant toute chose, sachez que, tout comme vous, je condamne sévèrement le type de comportement en cause dans cette affaire et ce, dans n'importe quel environnement qu'il soit. Cette condamnation vaut également – et peut-être plus encore – dans le cadre de notre armée qui se doit d'être une école de vie et dans laquelle il n'y a ni place, ni tolérance pour des paroles à caractère sexiste.

La justice militaire mène actuellement une enquête sur cette affaire et le cadre supérieur de l'armée concerné sera jugé. Pour moi, je le répète, de tels agissements ne sont pas tolérables et nous devons tout faire afin que ce type de comportement ne se reproduise plus à l'avenir.

L'armée s'engage aujourd'hui activement auprès de ses officiers et de ses soldats afin de les sensibiliser à la question du sexisme notamment. Ces mesures de prévention doivent permettre une prise de conscience des citoyens en uniforme quant à la portée des paroles qui les engagent eux-mêmes, mais aussi l'institution qu'ils représentent. Le personnel de l'armée a l'obligation de se comporter de manière respectueuse et égalitaire envers tout individu. En cas d'infraction à cette règle, la politique de la tolérance zéro est appliquée, comme dans le cas qui vous a fait réagir. Ceci est valable tant pour les questions de genre, d'orientation sexuelle et de couleur de peau, que pour toutes autres formes d'extrémisme.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à mon engagement personnel et total en faveur du respect du droit fondamental à l'égalité.

Meilleures salutations

Guy Parmelin
Conseiller fédéral